

Préavis n° 08/19

La commission du règlement du personnel communal s'est réunie le 27 mai 2019 en présence de la municipalité in corpore.

Membres de la commission présents : Mesdames Herlinda Elmer, Anne Treboux. Messieurs Onno Schnebelie , Frédéric Guenin

Membres de la municipalité : Monsieur Le Syndique Didier Lohri, Mesdames les Municipales Katia Gashi et Maria Krasnova . Messieurs les Municipaux Lorenzo Merlanti et Alexander Pacozzi

Monsieur le Syndique Didier Lohri nous a présenté le préavis municipal relatif au Règlement du personnel communal.

Ce règlement a été créé afin de pouvoir répondre au mieux à toutes sortes de situations conflictuelles qui peuvent se rencontrer entre les différentes parties. Nous avons passé en revue tous les articles et nous avons reçu toutes les informations et réponses à nos questions.

Le code des obligations fait foi pour la base du règlement.

Ce règlement a été validé par le canton.

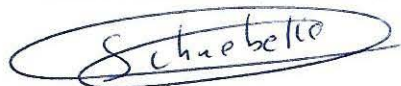
Nous pensons que ce règlement est créé aussi bien dans l'intérêt de la commune que de ses employés.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'adopter ce préavis N°08/19 relatif au règlement du personnel communal.

Herlinda Elmer



Onno Schnebelie (Président)



Anne Treboux(rapporteuse)

Frédéric Guenin

